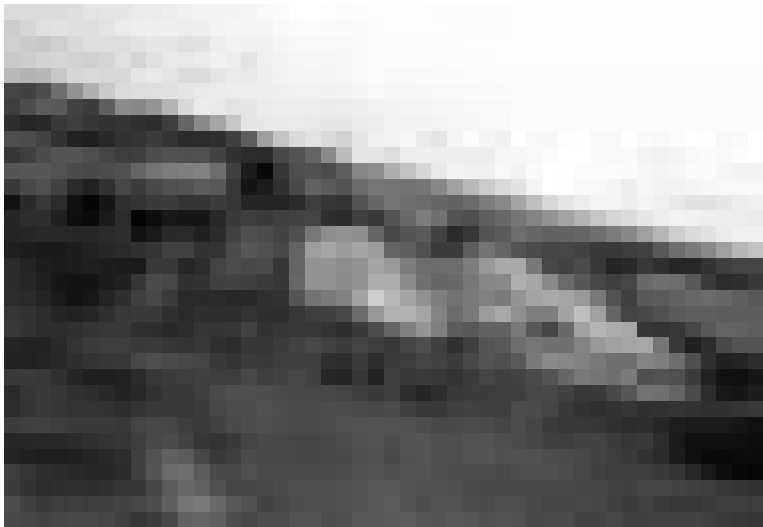


GENS DU VOYAGE

Pur hasard



Romantique, mais loin du territoire luxembourgeois. Campement de gens du voyage en France. (photo: Secours catholique)

Pour la deuxième fois en quelques semaines, des gens du voyage ont été reconduits à la frontière. Chaque fois le motif du tapage a été invoqué.

Dans un rapport de l'observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes, daté de mai 2006, qui détaille la situation des Roms dans chaque pays européen, le Luxembourg a droit à un tout petit et lapidaire paragraphe. Ceci n'est pas dû à la taille du pays, mais au manque d'informations à leur sujet. Ainsi, il est relevé qu'en absence d'un recensement officiel, l'ONG Caritas estime leur nombre entre 250 et 500 personnes. Quant à leur niveau d'éducation et d'intégration - le sujet principal du rapport - le gouvernement est incapable de livrer des chiffres, faute de recherches. Alors que la Caritas pense que ces personnes seraient "well integrated", le rapport relève aussi la présence d'un nombre inconnu de réfugiés des Balkans, dont l'éducation ne serait pas assurée, aussi faute d'information - ou d'intérêt - à leur sujet.

Interrogé par le woxx, Yves Schmidt, un des responsables du service réfugiés de la Caritas, s'étonne de ces chiffres. Selon lui, ce n'est pas son département qui les a fournis. Pourtant, le service réfugiés est en contact régulier avec des familles d'origine tzigane. "Les familles que nous connaissons sont d'ailleurs merveilleusement intégrées. Elles sont sédentaires, vivent dans des maisons ou appartements et leurs enfants vont à l'école", raconte-t-il. Il se souvient tout de même de plusieurs fois où la police a mis des gens dans un train. "D'ailleurs, certains réfugiés des Balkans, quand ils s'adressaient à nous, ont tu leurs origines tziganes. Car ils ne pensaient pas obtenir de l'aide en se présentant comme tels." Quant à ceux qui ne sont que de passage, ils ne sollicitent guère l'aide de l'ONG.

Car il faut bien différencier entre les "vrais" gens de voyage, qui continuent à prendre la route tout au long de l'année et les sédentaires. Curieusement, la majorité des gitans voyageurs se trouvent en France, où une loi initiée par Nicolas Sarkozy en 2003 oblige toutes les communes de plus de 5000 habitants à réserver un terrain d'accueil pour les gens du voyage. Les communes récalcitrantes doivent payer des amendes. Curieusement, il doit y en avoir beaucoup qui ne manquent pas d'argent. Car selon les as-

sociations qui travaillent sur le terrain, la situation des Roms ne cesse de se dégrader. Heurts avec les communes, méfiance des voisins des camps et interventions policières musclées sont au programme. En Allemagne, par contre, les Tsiganes ne semblent pas avoir tant de problèmes à s'installer. Selon le Zentralrat der Roma und Sinti, basé à Heidelberg, ces problématiques seraient quasi inexistantes, car "la grande majorité des gens que nous représentons sont sédentaires", peut-on apprendre. Le Zentralrat se charge d'ailleurs plutôt du devoir de mémoire des Tsiganes assassinés par les nazis, que des problèmes actuels.

Pas de données officielles

Au Luxembourg, la situation est plus délicate. La loi de 1996 interdit le séjour à chaque étranger qui "est dépourvu de papiers de légitimation prescrits, de visa si celui-ci est requis, qui est susceptible de compromettre la sécurité, la tranquillité, l'ordre ou la santé publics". Ce paragraphe mou laisse toute liberté à ceux qui n'en veulent pas. D'ailleurs le même texte précise: "Peuvent être éloignés du territoire par la force publique, sans autre forme de procédure que la simple constatation du fait par un procès-verbal à adresser au Ministre de la Justice les étrangers non autorisés à la résidence: 1) qui sont trouvés en état de vagabondage ou de mendicité ou en contravention à la loi sur le colportage". En fait une vraie législation anti-gens du voyage, si on y regarde de près. Car elle laisse tout jugement dans les mains des autorités, tandis que ceux qui tombent sous cette loi n'ont même pas la possibilité d'un recours. En plus elle rend tout campement impossible. Ce qui a pour conséquence qu'au grand-duché il n'y a que deux possibilités de rencontrer des gens du voyage: lors de concerts de jazz-manouche, qui sont toujours bien visités car on aime le romantisme gipsy et dans la rubrique des chiens écrasés des grands quotidiens quand une fois de plus des gens du voyage ont "dû" être escortés à la frontière.

Que s'est-il donc passé au camping de Alzingen le week-end dernier? En l'absence des principaux intéressés et d'un statement du syndicat d'initiative, il faut bien se résigner à lire ce qui est écrit dans la presse. La première cho-

se qui interpelle le lecteur attentif, c'est la démesure des moyens employés. En effet, depuis quand faut-il un hélicoptère et l'intervention des unités spéciales pour calmer ce qui semble être après tout une simple rixe? Lorsqu'une bagarre éclate dans un bistrot luxembourgeois, l'Etat n'envoie pour autant pas l'armée. D'autant plus qu'il semble bien qu'à chaque fois qu'on expulse des gens du voyage, ils sont systématiquement accusés de tapage. Et tombent donc sous le coup de la loi sus-mentionnée. Y aurait-il un système derrière cela?

Les gros moyens

Le porte-parole de la police grand-ducale se défend de ces accusations: "Les forces de l'ordre n'expulsent pas systématiquement les gens du voyage. Nous n'intervenons que si ces personnes sont à l'origine de troubles. D'ailleurs nous ne faisons aucune distinction ethnique ou sociale concernant les gens auxquels nous avons à faire." Selon lui, l'envoi de l'hélicoptère n'aurait rien d'extraordinaire: "C'est toujours le cas quand la présence d'armes à feu est signalée. En plus, il s'agissait d'un champ ouvert, il y avait donc d'excellentes possibilités de fuir. Ces conditions une fois réunies, le dispositif spécial est déclenché." Pourtant, selon les médias la rixe se serait vite calmée. En plus on ne sait ni combien de personnes elle opposait, ni les raisons du conflit. Quant à l'arme évoquée, Vic Reuter doit bien admettre qu'elle n'a pas été trouvée. "Nous avons trouvé des pistolets à air comprimé, ainsi que des munitions. Mais pas d'arme à feu."

Les gens du voyage, s'ils ne sont pas réprimés systématiquement par les forces de l'ordre, sont-ils toujours source de problèmes pour ces derniers? Selon Reuter ce ne serait pas le cas. Ces deux incidents seraient le fruit du hasard. Ce seraient les colporteurs, souvent originaires des pays de l'Est mais pas forcément gitans, qui vendent des tapis et autre bric-à-brac au porte-à-porte, qui poseraient beaucoup plus de problèmes.

Encore bien que la loi soit aveugle, et s'applique aussi à ceux-là.

Luc Caregari

Gammelfleisch auf Reisen

In der Folge des sich ausweitenden Gammelfleisch-Skandals in Deutschland wurden jetzt auch 720 Kilo argentinisches Geflügelfleisch in Luxemburg von der Veterinärinspektion beschlagnahmt. Zwei Stunden nach einer entsprechenden grünen Dringlichkeitsfrage, kündigte die Verwaltung an, bis Ende der Woche bekannt geben zu können, ob die nach Luxemburg verbrachte Charge, die aus einem inzwischen geschlossenen bayrischen Betrieb stammt, eventuell falsch etikettiert wurde. Und das enthaltene Fleisch längst verdorben ist.

Ronald Pierre n'est plus

Ronald Pierre, libre penseur et militant d'extrême gauche, est décédé le 1er septembre à l'âge de 69 ans des suites d'une longue maladie. Professeur d'allemand et de philosophie dans le civil, "Ronnie" était, comme le décrit son ami Teddy Pescatore dans une lettre posthume, "l'humaniste, l'intellectuel et le fin lettré dont le savoir encyclopédique allant de l'Extrême-Orient jusqu'aux Lumières aura illuminé notre approche d'un 21ème siècle au retour de l'obscurantisme". Son incinération a eu lieu ce lundi 4 septembre au Crématoire de Hamm.

Kafka à l'école

Depuis des mois, ministère de l'éducation nationale et syndicats enseignants se disputent au sujet de l'évaluation et la promotion des élèves de l'enseignement secondaire. Lors de la dernière réunion du gouvernement en conseil, celui-ci a arrêté un énième projet de règlement grand-ducal portant sur ces fameux "critères de promotion". Dorénavant, aucune note inférieure à 20 ne pourra être compensée. Et le seuil de réussite en tel cas s'élève de 40 à 45 de moyenne générale pour les élèves de 7e à 4e ou 9e technique. En outre, la compensation sera limitée à une seule branche parmi celles qui jouent un "rôle particulier" comme les langues, le latin ou les mathématiques. Dans un communiqué de presse, le Syndicat éducation et sciences (SEW) de l'OGBL salue ces dispositions mais estime que le projet de règlement "maintient des conditions de promotion trop larges", et ce particulièrement dans l'enseignement secondaire technique. Globalement, le SEW invite le ministère à une plus grande collaboration avec le corps enseignant. Dommage que personne parmi les principaux intéressés, à savoir les élèves, ne se soit jusqu'à présent manifesté. Dommage aussi que ministère et syndicats préfèrent débattre de chiffres au lieu de mettre fondamentalement en question ce système de notation kafkaïen.

